

UNION EUROPÉENNE. Les chefs d'État choisiront-ils de rester solidaires avec les plus pauvres en votant le budget européen les 22 et 23 novembre ?

L'Europe et ses pauvres...

Les 22 et 23 novembre, les dirigeants européens se réunissent à Bruxelles afin de voter le budget pluriannuel de l'Union pour la période 2014-2020. Incluse dans ce budget se trouve la question de l'avenir de l'aide alimentaire aux plus démunis.

L'Europe compte plus de quarante millions de personnes touchées par la pauvreté alimentaire, jusqu'à récemment un programme financait un appui financier d'aide alimentaire dans onze pays. Remis en cause par certains membres, il est maintenant du ressort des chefs d'État européens de décider de le poursuivre, de le remplacer ou de l'abandonner.

En 1987, après un hiver particulièrement froid et les appels à l'aide de Coluche et de sonneur Emmanuel, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, avait proposé de réaffecter les excédents de la politique agricole commune (PAC) dans un programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD).

Rejointe par la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Autriche et la République tchèque, l'Allemagne dépose un recours pour dénoncer cette démarche au nom du principe de subsidiarité. Le principe, introduit par le traité de Maastricht, consiste à réserver uniquement à l'échelon supérieur - pour l'Europe, c'est l'Union - ce que l'échelon inférieur - pour l'Union, ce sont les États membres - ne pourrait que moins bien faire. « L'Allemagne, l'État fédéral, est très attachée à cette question de la répartition des compétences entre l'Union et les États membres, précise Nadège Chambon. En matière sociale, l'Union européenne n'est pas compétente, elle doit intervenir en appui aux politiques menées par les États. »

Dans les pays opposés à ce programme, l'aide alimentaire est générée par le secteur privé ou caritatif. En 2011, la Cour de justice européenne a donné raison aux détracteurs du PEAD. Le commissaire européen à l'emploi et aux affaires sociales, László Andor, a donc proposé un compromis pour ne pas couper les subventions du projet PAC à Notre Europe-Institut Jacques Delors. Mais la Commission européenne avait estimé cette aide utile et avait choisi de poursuivre son financement en y allouant des crédits spécifiques. Face à l'augmentation de la population pauvre et à celle des prix alimentaires, le budget

du PEAD. Le commissaire européen à l'emploi et aux affaires sociales, László Andor, a donc proposé un compromis pour ne pas couper les subventions du projet PAC à Notre Europe-Institut Jacques Delors. Mais la Commission européenne avait estimé cette aide utile et avait choisi de poursuivre son financement en y allouant des crédits spécifiques. Face à l'augmentation de la population pauvre et à celle des prix alimentaires, le budget

Le nombre de bénéficiaires potentiels n'a pas diminué. Mais les aides européennes, qui fournissent entre 25 et 30 %

des stocks, sont fortement menacées. Le président des Restos du Cœur, Olivier Berthe, se dit satisfait de voir la commission s'engager et proposer une solution avec un budget, mais regrette que cette enveloppe soit trop restreinte. « Aujourd'hui, le programme est de 500 millions d'euros. Les 2,5 milliards répartis sur sept ans ne représentent donc que 357 millions d'euros annuels donc bien en deçà de l'actuel budget. La hausse du prix des matières premières et donc des aliments et l'augmentation du nombre de personnes en difficultés financières à cause de la crise qui s'installe ne vont faire qu'accroître les demandes d'aide. Sans compter l'arrivée des nouveaux pays dans le programme. »

En passant du budget agriculture à celui de l'emploi, ce fonds change de mission et s'ouvre à tous les pays de l'Union vu qu'il intervient en appui aux politiques sociales des États membres.

Doté de 500 millions d'euros, ce programme reste pourtant modeste. Selon un rapport de la Cour des comptes européenne cité par Nadège Chambon, 13 millions de personnes en bénéficient, soit 20 % de la population en difficulté. Mais pour les associations caritatives, cette contribution est essentielle. Ainsi 60 % de la nourriture distribuée par la Fédération de l'Entraide protestante et par l'Église évangélique espagnole (Iglesia Evangelica Espanola) provient de cette aide, selon les chiffres du réseau Eurodiaconia. Ce réseau regroupe, dans vingt-deux pays de l'Union, quarante organisations d'inspiration chrétienne

démunies. Doté d'une enveloppe budgétaire de 2,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020, ce nouveau fonds ne serait plus sous la coupe de l'agriculture mais de l'emploi.

Inquiétudes sur le vote

Le président des Restos du Cœur, Olivier Berthe, se dit satisfait de voir la commission s'engager et proposer une solution avec un budget, mais regrette que cette enveloppe soit trop restreinte. « Aujourd'hui, le programme est de 500 millions d'euros. Les 2,5 milliards répartis sur sept ans ne représentent donc que 357 millions d'euros annuels donc bien en deçà de l'actuel budget. La hausse du prix des matières premières et donc des aliments et l'augmentation du nombre de personnes en difficultés financières à cause de la crise qui s'installe ne vont faire qu'accroître les demandes d'aide. Sans compter l'arrivée des nouveaux pays dans le programme. »



qui travaille dans le domaine de la diaconie « pour une Europe de solidarité, d'égalité et de justice ». Pour sa secrétaire générale, Heather Roy, « il faut absolument maintenir un programme d'aide d'une manière ou d'une autre. Nous soutenons la proposition actuelle de l'intégrer au budget de l'emploi, en lien avec le Fonds social européen (FSE) ». Le FSE est en effet l'instrument de l'Union pour favoriser l'employabilité, promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté. « L'aide alimentaire est le point de départ de cette inclusion sociale, car le FSE ne touche pas ce public très éloigné de l'emploi. L'aide proposée n'est pas la solution à long terme mais c'est un premier maillon indispensable dans la lutte contre la pauvreté en Europe », poursuit la responsable d'Eurodiaconia. L'inquiétude partagée par l'ensemble des associations concerne le vote du budget. Pour Gaëtan Lassale, chargé de mission relations institutionnelles pour la Fédération française des banques alimentaires qui regroupent 97 banques et antennes, « le budget européen est déjà soumis à de fortes coupes budgétaires, notre crainte est que ce fonds soit finalement laissé de côté par manque de priorité ».

Olivier Berthe, des Restos du Cœur, assure avoir obtenu « le soutien des responsables français jusqu'au plus haut niveau » et réaffirme qu'« il ne faut pas que ce fonds devienne une variable d'ajustement dans les négociations ».

« Le challenge, résume Heather Roy d'Eurodiaconia, est de trouver un compromis entre les restrictions budgétaires et la part que l'on veut octroyer à la solidarité en Europe. » Pas facile dans une négociation à vingt-sept pays, bientôt vingt-huit. ■